



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strasbourg, le 12 avril 2019

### Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg et le FIPHFP signent une **convention favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap**



**Le 16 avril à 12h30**

**Aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg  
Grande salle du conseil – Hôpital civil**

L'insertion professionnelle des personnes handicapées est un enjeu social et sociétal porté par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Elle met en avant le concept d'inclusion, qui prévoit notamment d'adapter l'environnement de travail au handicap.

Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS) sont engagés depuis plusieurs années dans une démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail et s'attachent à garantir un parcours professionnel adapté à tous les agents. Convaincus de l'aspect essentiel de ces thématiques, les HUS ont inscrit ces axes stratégiques au sein du projet d'établissement courant sur la période 2019-2023.

Dans ce cadre est prévu le déploiement d'une politique relative au handicap au travail. Il s'agit de valoriser les actions existantes à destination des personnes en situation de handicap et de faire connaître ces dispositifs aux personnes pouvant en bénéficier.

**Afin de bénéficier d'un accompagnement dans leur démarche et pour structurer une politique spécifique au handicap, les HUS signent une convention de partenariat avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) pour la période 2019-2021.** Dans ce sens, les HUS s'engagent à mettre en œuvre différentes actions, autour de deux priorités :

- ▶ **La nomination d'un référent handicap et d'un comité de pilotage** qui superviseront les actions menées notamment dans le domaine de la sensibilisation et la formation relative au handicap au travail pour l'ensemble des professionnels de l'établissement ;
- ▶ **Le maintien dans l'emploi ainsi que l'insertion dans la vie professionnelle des personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi**, notamment par l'adaptation des environnements de travail ainsi que l'ouverture de formations permettant de compenser le handicap au travail.

#### **CONTACT PRESSE HUS**

Yara EL-ELEYWA LE CORFF  
03 88 11 50 50  
presse@chru-strasbourg.fr

#### **CONTACT PRESSE FIPHFP**

Romain JACQUET  
06 87 28 88 37  
romain.jacquet@tbwa.com

A l'issue des trois ans couverts par la convention, un diagnostic de la politique institutionnelle et des actions mises en place sera effectué. Cela permettra de mesurer les avancées réalisées et constituera également l'occasion de réfléchir aux futures orientations de la démarche d'inclusion en faveur des personnes en situation de handicap.

**Pour officialiser leur engagement, les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, en collaboration avec le FIPHFP, organisent un évènement autour de la signature officielle de cette convention le 16 avril prochain. Ce temps d'échange et de partage sera l'occasion de répondre aux questions de la Presse.**

### Le FIPHFP, au service des employeurs publics

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi, de formation et d'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les trois fonctions publiques (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux...).



Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre du programme accessibilité. Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74% en 2006 à 5,61% en 2018.

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marc Desjardins : « il est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique hospitalière et du budget » ([décret n°2006-501 du 3 mai 2006](#)). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

#### CONTACT PRESSE HUS

Yara EL-ELEYWA LE CORFF  
03 88 11 50 50  
presse@chru-strasbourg.fr

#### CONTACT PRESSE FIPHFP

Romain JACQUET  
06 87 28 88 37  
romain.jacquet@tbwa.com

### A PROPOS DES HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG (HUS) : EXIGENCE ET INNOVATION AU SERVICE DU PATIENT

Premier employeur d'Alsace, les HUS sont composés de cinq établissements. Ils assurent une mission de soin mais également de recherche et d'enseignement. Leur spécificité de Centre Hospitalier Régional Universitaire (CHRU) leur permet d'assurer aussi bien des soins courants à la population de Strasbourg et de ses environs, que de prendre en charge des patients aux maladies complexes ou rares issus de secteurs géographiques plus éloignés.

### Les HUS en 2017, ce sont :

- ▶ 800 000 consultations
- ▶ 400 greffes
- ▶ 6 000 Accouchements
- ▶ 11 800 personnels dont 2 800 médecins
- ▶ 22 équipes labellisées en recherche clinique
- ▶ 1 100 professionnels formés dans les 7 écoles et instituts

